



Communiqué de presse

A Mamoudzou, le 04/04/2018

Les énergies renouvelables à Mayotte

Vendredi 6 avril à 18h aura lieu un nouveau "café Naturalistes" sur la thématique des énergies renouvelables à Mayotte au restaurant la Croisette à Mamoudzou. La discussion sera animée par Antoine COURTIN de l'ADEME, et Franck SIMARD d'EDM.

Les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) ne sont pas renouvelables et seront épuisées d'ici quelques années et, surtout, elles sont largement responsables du réchauffement climatique. En effet, lors de la combustion, elles dégagent des gaz à effet de serre à l'origine des changements climatiques.

Il est donc indispensable de se tourner vers d'autres sources d'énergie qui soient renouvelables et n'aient pas d'impact sur le climat et l'environnement. Tous les pays se sont engagés, lors de la COP 21 qui s'est tenue à Paris en décembre 2015, à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre et à augmenter la part des énergies renouvelables. La France pour sa part, s'est engagée à porter à 32% la part des énergies renouvelables dans sa consommation énergétique.

A Mayotte nous sommes encore très loin de cet objectif puisque 95% de notre consommation électrique est d'origine fossile (hydrocarbures), les 5% d'énergies renouvelables sont assurés par le solaire.

Nous vous invitons à réfléchir sur cette inévitable transition énergétique qui devra s'opérer, à Mayotte comme ailleurs.

Antoine COURTIN, de l'ADEME, et Franck SIMARD, d'EDM, feront le point sur les énergies renouvelables qui peuvent être sollicitées à Mayotte. Cette conférence se déroulera au restaurant « La Croisette » (derrière le marché couvert) Vendredi 6 avril à 18h.

Le « café Naturalistes » débutera à 18h. L'entrée est gratuite, sans inscription. Nous vous attendons nombreux !

Contact presse :
Les Naturalistes :
02 69 63 04 81 – secretariat@naturmay.org

